

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU MUSEE
DE LOUVECIENNES/MARLY-LE-ROI

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
24 septembre 2025

PUBLIE LE : 30 SEP. 2025

Délibération n°250924-2 : Compte rendu des actes administratifs de la Présidente

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre septembre à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-Le-Roi, dûment convoqué par la Présidente le dix-sept septembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-Le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame **Emmanuelle RAMPAZZO**, Présidente du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2025

PRESENTS

LOUVECIENNES

Jean-Paul JAOUEN, DELEGUE TITULAIRE
Stéphane PIHIER, DELEGUE TITULAIRE
Armelle VALLOT, DELEGUEE TITULAIRE
Florence ESNAULT, DELEGUEE TITULAIRE
Emmanuelle RAMPAZZO, PRESIDENTE
José DESTANG, DELEGUE TITULAIRE
Béatrice CASANOVA, DELEGUEE TITULAIRE
Clarisse ZANN, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

ABSENTS EXCUSES :

Pouvoirs :

Communes non représentées :

Assistaient à la séance

Monsieur Cyril SCHUSTER, Directeur du Pôle culturel et sportif d'Unilys
Madame Karen CHASTAGNOL, Directrice du Musée du Domaine Royal de Marly

Nombre de communes	:	2
QUORUM	:	5
Délégués présents	:	8
Pouvoirs	:	0
Délégués comptant pour le vote	:	8

OBJET : COMPTE-RENDU DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PRESIDENTE

RAPPORTEUR : La Présidente

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-23,

CONSIDERANT l'obligation pour le Président de rendre compte des actes administratifs pris dans le cadre de la délégation de compétence consentie par le comité syndical dans sa délibération en date du 13 mars 2025 ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de sa Présidente et en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

PREND ACTE de la décision de la Présidente qui suit :

DECISION N° 2025-09

OBJET : Signature d'une convention de prêt d'objet de la collection du Musée

Il a été décidé de signer la convention de prêt de l'huile sur toile de Michaelina Wautier représentant une « Annonciation » avec le KHM de Vienne et la Royal Academy de Londres.

L'œuvre sera prêtée du 30 septembre 2025 au 21 juin 2026.

Fait à Marly-le-Roi 30/09/2025

Transmis en préfecture et affiché le 30/09/2025

Pour Extrait Conforme



José DESTANG

Secrétaire de séance

Emmanuelle RAMPAZZO

Présidente du Syndicat Intercommunal